

REMOTE

Télécommande de contrôle des détecteurs autonomes

Discover product in details



Pilote les détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone

Contrôle à distance les détecteurs installés au plafond



Télécommande universelle

Une seule télécommande peut piloter les détecteurs de tous les logements

Nexelec

Contrôle à distance le bon fonctionnement des détecteurs

Plus besoin de marchepied pour accéder aux détecteurs. La télécommande facilite le test des produits

Témoin d'alerte visible sur la télécommande

Un voyant lumineux signale immédiatement les alarmes en cours des détecteurs

Toujours à portée de main

Télécommande compacte à poser sur un meuble ou à fixer au mur grâce à son support aimanté



Fonction silence

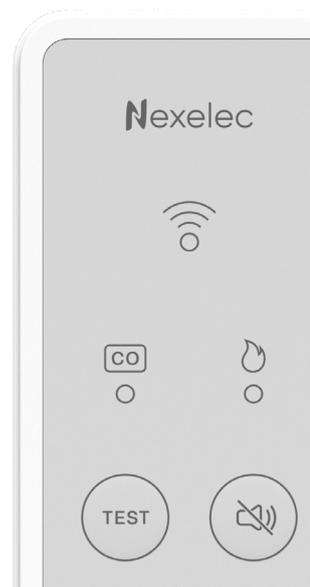
Stoppe l'alarme et/ou met en veille le détecteur pendant quelques minutes depuis la télécommande

Localise les alarmes incendie

Permet d'identifier le produit à l'origine d'une alerte si plusieurs détecteurs interconnectés sonnent simultanément

Mémorisation des alertes

Un témoin lumineux clignote sur la télécommande et indique au résident si le détecteur s'est déclenché en son absence



REMOTE

Télécommande de contrôle des détecteurs autonomes

Nexelec

www.nexelec.eu

Référence	Fréquence Radio
A150LT	EU868 MHz



Poids net : 41 g (pile et support compris)

FONCTIONS



Pile 3 ans ⁽¹⁾

Fonctionne sur pile lithium remplaçable. Jusqu'à 3 ans d'autonomie



Design

Facilite l'acceptation du dispositif par les résidents

CARACTÉRISTIQUES

Conditions d'utilisation

Environnement intérieur
Température : de -10°C à +50°C
Hygrométrie : de 0% RH à 100% RH (sans condensation)

Type de montage

Mural ou pose libre

Contenu du coffret

1 produit
1 pile CR2032
1 support aimanté avec adhésif de fixation 3M

Garantie ⁽²⁾

2 ans
Produit majoritairement recyclable

Certification



Alimentation électrique

Pile lithium CR2032 remplaçable

Modèles de détecteurs compatibles

Détecteurs de fumée :
ORIGIN / ORIGIN+ / GUARD / GUARD+
Détecteurs de monoxyde de carbone :
AIR / AIR+

⁽¹⁾ La pile est prévue pour une autonomie non garantie de 3 ans : l'autonomie de la pile peut varier. Se référer au § « Précautions et Limites » du manuel utilisateur. ⁽²⁾ Se référer au § « Garantie » du manuel utilisateur